

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 342 433		1 342 433	1 182 687
Chiffre d'affaires net	1 342 433		1 342 433	1 182 687
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 170 536	579 391
Autres produits			4 908 254	3 409 948
Total produits d'exploitation (I)			7 421 222	5 172 026
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 838 975	1 788 848
Impôts, taxes et versements assimilés			36 875	54 799
Salaires et traitements			761 930	708 399
Charges sociales			497 139	434 744
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 753	6 875
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			13 240	115 869
Autres charges			95 950	7 207
Total charges d'exploitation (II)			3 256 863	3 116 740
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 164 360	2 055 286
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			248 934	606
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			248 934	606
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 521 824	792 223
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 521 824	792 223
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 272 889	-791 617
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 891 470	1 263 669

Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	455	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	429 146	330 800
Total charges exceptionnelles (VIII)	429 601	330 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-429 601	-330 800
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	654 877	247 210
Total des produits (I+III+V+VII)	7 670 156	5 172 632
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 863 164	4 486 973
BENEFICE OU PERTE	1 806 993	685 659
(a) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées		

EPIKTET

Société par actions simplifiée au capital de 97.008.483 euros

Siège social : 38, rue Blomet, 75015 Paris

901 872 366 R.C.S. Paris

(la « Société »)

COMPTES ANNUELS

AU 31 JUILLET 2023

Pour copie certifiée conforme



EPIKTET

Président

Par : SENEK

Par : Hervé Lecat

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 342 433		1 342 433	1 182 687
Chiffre d'affaires net	1 342 433		1 342 433	1 182 687
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 170 536	579 391
Autres produits			4 908 254	3 409 948
Total produits d'exploitation (I)			7 421 222	5 172 026
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 838 975	1 788 848
Impôts, taxes et versements assimilés			36 875	54 799
Salaires et traitements			761 930	708 399
Charges sociales			497 139	434 744
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 753	6 875
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			13 240	115 869
Autres charges			95 950	7 207
Total charges d'exploitation (II)			3 256 863	3 116 740
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 164 360	2 055 286
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			248 934	606
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			248 934	606
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 521 824	792 223
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 521 824	792 223
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 272 889	-791 617
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 891 470	1 263 669

Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	455	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	429 146	330 800
Total charges exceptionnelles (VIII)	429 601	330 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-429 601	-330 800
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	654 877	247 210
Total des produits (I+III+V+VII)	7 670 156	5 172 632
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 863 164	4 486 973
BENEFICE OU PERTE	1 806 993	685 659
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 291 000		6 291 000	6 291 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 215	5 019	4 195	7 723
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	34 547	14 609	19 938	25 914
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	126 058 352		126 058 352	125 823 874
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 725		10 725	10 090
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	132 403 838	19 628	132 384 210	132 158 601
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 400
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	800 502		800 502	6 186 833
Autres créances	872 770		872 770	613 295
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 541 644		3 541 644	6 300 842
Charges constatées d'avance (3)	66 828		66 828	99 048
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 281 744		5 281 744	13 205 419
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	137 685 582	19 628	137 665 954	145 364 019
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	93 865 633	92 952 379
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 571 968	3 704 368
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	34 283	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	162 400	943 254
Autres réserves	651 376	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 806 993	685 659
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	759 945	330 800
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 852 598	98 616 460
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13 240	115 869
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 240	115 869
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 666 667	38 005 958
Emprunts et dettes financières diverses (3)		6 962 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 279	158 754
Dettes fiscales et sociales	1 772 101	1 504 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	68	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	36 800 116	46 631 690
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	137 665 954	145 364 019
(1) Dont à plus d'un an (a)	31 333 334	34 666 667
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 466 782	11 965 023
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Asturia Bat C
4, rue Edith Piaf
44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 53 35 51 70

Cabinet Jean-Pierre Daire

51 boulevard de Valmy
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : +33 (0)3 20 07 89 34

EPIKTET

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2023

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Cabinet d'expertise et de commissariat Jean-Pierre Daire
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : 51, boulevard de Valmy 59650 Villeneuve
d'Ascq
Capital de 16 500 euros - RCS Lille Métropole 414 782 961

EPIKTET

Société par actions simplifiée

RCS : Paris 901 872 366

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2023

A l'assemblée générale de la société EPIKTET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EPIKTET relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note de l'annexe « *Notes sur le bilan – Immobilisations financières* » expose les méthodes relatives à l'évaluation des titres de participations. Notre appréciation s'est fondée sur l'analyse du caractère approprié des méthodes retenues, du caractère raisonnable des hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que sur l'information donnée en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

DocuSigned by:
Arnaud LE NEEN
952351A6D899405...

Arnaud Le Néen

Associé

Cabinet d'Expertise et de Commissariat Jean-Pierre Daire

DocuSigned by:
Arnaud HERBECQ
BB8237A0A72648C...

Arnaud Herbecq

Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 291 000		6 291 000	6 291 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 215	5 019	4 195	7 723
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	34 547	14 609	19 938	25 914
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	126 058 352		126 058 352	125 823 874
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 725		10 725	10 090
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	132 403 838	19 628	132 384 210	132 158 601
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 400
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	800 502		800 502	6 186 833
Autres créances	872 770		872 770	613 295
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 541 644		3 541 644	6 300 842
Charges constatées d'avance (3)	66 828		66 828	99 048
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 281 744		5 281 744	13 205 419
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	137 685 582	19 628	137 665 954	145 364 019
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	93 865 633	92 952 379
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 571 968	3 704 368
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	34 283	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	162 400	943 254
Autres réserves	651 376	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 806 993	685 659
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	759 945	330 800
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 852 598	98 616 460
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13 240	115 869
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 240	115 869
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 666 667	38 005 958
Emprunts et dettes financières diverses (3)		6 962 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 279	158 754
Dettes fiscales et sociales	1 772 101	1 504 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	68	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	36 800 116	46 631 690
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	137 665 954	145 364 019
(1) Dont à plus d'un an (a)	31 333 334	34 666 667
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 466 782	11 965 023
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/07/2023	31/07/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 342 433		1 342 433	1 182 687
Chiffre d'affaires net	1 342 433		1 342 433	1 182 687
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 170 536	579 391
Autres produits			4 908 254	3 409 948
Total produits d'exploitation (I)			7 421 222	5 172 026
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 838 975	1 788 848
Impôts, taxes et versements assimilés			36 875	54 799
Salaires et traitements			761 930	708 399
Charges sociales			497 139	434 744
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 753	6 875
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			13 240	115 869
Autres charges			95 950	7 207
Total charges d'exploitation (II)			3 256 863	3 116 740
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 164 360	2 055 286
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			248 934	606
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			248 934	606
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 521 824	792 223
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 521 824	792 223
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 272 889	-791 617
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 891 470	1 263 669

Compte de résultat (suite)

	31/07/2023	31/07/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	455	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	429 146	330 800
Total charges exceptionnelles (VIII)	429 601	330 800
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-429 601	-330 800
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	654 877	247 210
Total des produits (I+III+V+VII)	7 670 156	5 172 632
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 863 164	4 486 973
BENEFICE OU PERTE	1 806 993	685 659
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/08/2022 au 31/07/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EPIKTET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 137 665 954 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 806 993 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 300 215			6 300 215
Immobilisations incorporelles	6 300 215			6 300 215
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 674			8 674
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 623	3 250		25 873
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	31 297	3 250		34 547
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	125 823 874	234 478		126 058 352
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 090	635		10 725
Immobilisations financières	125 833 964	235 113		126 069 076
ACTIF IMMOBILISE	132 165 475	238 363		132 403 838

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 250	235 113	238 363
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 250	235 113	238 363
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

La société détient plusieurs marques dont la valeur a fait l'objet d'une évaluation à dire d'expert à la création de la filiale sur la base de comparables et des dépenses engagées. Ces marques sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisitions.

Lorsque la valeur d'utilité est considérée comme durablement inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilité de chacune des sociétés concernées en cohérence avec les plans de développement du groupe.

Les frais d'acquisition des immobilisations financières ne font pas l'objet d'un étalement par le biais d'un amortissement constaté en minoration de l'actif. Néanmoins, ces frais pouvant faire l'objet d'un amortissement sur le plan fiscal sur une durée de 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres, des amortissements dérogatoires ont été inscrits en "Charges exceptionnelles" et au passif du bilan en "Provisions réglementées".

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SFEF 75015 PARIS	50 000	491 130	100,00	335 973
SAS KIETUS 75015 PARIS 15	10 000	-50 164	100,00	-50 164
SAS KINOUGARDE 75015 PARIS	50 000	3 672 710	100,00	2 661 971
SAS COMPLETEUDE 75015 PARIS	164 000	2 457 854	100,00	1 409 746
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	123 688 146	123 688 146	950		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 492	3 528		5 019
Immobilisations incorporelles	1 492	3 528		5 019
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	967	1 239		2 206
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 416	7 986		12 403
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 383	9 226		14 609
ACTIF IMMOBILISE	6 875	12 753		19 628

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 750 825 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 725		10 725
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	800 502	800 502	
Autres	872 770	872 770	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	66 828	66 828	
Total	1 750 825	1 740 100	10 725
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	35 949
Total	35 949

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 93 865 633,00 euros décomposé en 93 865 633 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	92 952 379	1,00
Titres émis pendant l'exercice	913 254	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	93 865 633	1,00

Un plan d'actions gratuites est en place à l'intention des salariés de la société. Ce plan autorise l'attribution d'actions gratuites ordinaires pouvant aller jusqu'à 1300 000 actions, ainsi que l'attribution d'actions de préférence (jusqu'à 520 000 actions). Les conditions applicables sont précisées dans les procès-verbaux s'y référant.

En date du 17 décembre 2022, 600.000 AO gratuites ont été définitivement attribuées.

En date du 22 décembre 2022, 313.254 ADP R gratuites ont été définitivement attribuées.

Par décision du 07 février 2023, 70.000 AO gratuites et 62.400 ADP R gratuites ont été attribuées et seront définitivement acquises le 07 février 2024.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	685 659
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	685 659
Affectations aux réserves	685 659
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	685 659

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2023
Capital	92 952 379		913 254		93 865 633
Primes d'émission	3 704 368			132 400	3 571 968
Réserve légale		34 283	34 283		34 283
Réserves générales		651 376	651 376		651 376
Réserves réglementées	943 254		132 400	913 254	162 400
Résultat de l'exercice	685 659	-685 659	1 806 993	685 659	1 806 993
Provisions réglementées	330 800		429 146		759 945
Total Capitaux Propres	98 616 460		3 967 452	1 731 313	100 852 598

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	330 800	429 146		759 945
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	330 800	429 146		759 945
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		429 146		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	115 869	13 240	115 869		13 240
Total	115 869	13 240	115 869		13 240
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 240	115 869		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 800 116 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	34 666 667	3 333 333	13 333 334	18 000 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 279	361 279		
Dettes fiscales et sociales	1 772 101	1 772 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	68	68		
Produits constatés d'avance				
Total	36 800 116	5 466 782	13 333 334	18 000 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 333 333			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	38 000 000	143 189 437	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	38 000 000	143 189 437	

Les dettes bancaires de l'entreprise sont garanties par les sûretés suivantes :

- Nantissement des comptes bancaires de la société et de ses filiales;

Notes sur le bilan

- Nantissement des comptes titres financiers de la société et de ses filiales.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	91 560
CONGES A PAYER	135 945
PROV PRIMES	6 281
CHARGES SOC/CONGES A PAYER	56 629
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	2 616
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	391
ETAT - CAP - CET	4 615
Total	298 038

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	66 828		
Total	66 828		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2023
PRESTATION ENCADREMENT	1 327 947
PRESTATION HORS GROUPE	14 486
TOTAL	1 342 433

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 100 442 euros

Honoraire des autres services : 3 239 euros

Résultat financier

	31/07/2023	31/07/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	248 934	606
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	248 934	606
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 521 824	792 223
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 521 824	792 223
Résultat financier	-1 272 889	-791 617

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	455	
Amortissements dérogatoires	429 146	
TOTAL	429 601	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 891 470	654 877	2 236 593
+ Résultat exceptionnel	-429 601		-429 601
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 461 870	654 877	1 806 993
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2022, la société SAS EPIKTET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EPIKTET. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 1 679 503 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	7	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 59 901 euros

Les engagements de retraite de l'entreprise correspondent à l'évaluation actuarielle des indemnités de fin de carrière.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

EPIKTET

Société par actions simplifiée au capital de 97.008.483 euros

Siège social : 38, rue Blomet, 75015 Paris

901 872 366 R.C.S. Paris

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2023

Chers associés,

Conformément aux dispositions du Code de commerce et en application des statuts de la Société, le présent rapport a pour objet de vous rendre compte de la situation de la Société et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023 et vous permettre de statuer sur les comptes de cet exercice.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis et vous trouverez annexés au présent rapport de gestion le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023 ont été établis suivant les normes comptables en vigueur et conformément aux principes et méthodes d'évaluation énoncés dans l'annexe aux dits comptes.

Par ailleurs, les commissaires aux comptes vous rendront compte, dans leur rapport sur les comptes annuels, de l'exécution de leur mission.

I. Présentation générale de l'activité de la Société

La Société a été constituée le 29 juillet 2021, et a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession et l'apport d'actions ou autres valeurs mobilières de toutes sociétés ;
- la fourniture de tous services et conseils dans les domaines des ressources humaines, de l'informatique, de la gestion, de la communication, de la finance, du droit, du marketing et des achats à ses filiales et aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ;
- l'exercice d'une activité de société financière de groupe et, à ce titre, la fourniture de tout type d'assistance financière aux sociétés du groupe de sociétés auquel elle appartient ; et
- d'une manière générale, toutes opérations et transactions, financières, commerciales, industrielles ou non commerciales, portant sur des biens immobiliers, mobiliers ou autres – se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et qui sont susceptibles de contribuer directement ou indirectement à la réalisation de l'objet de la Société et d'aider à l'expansion, au développement et au patrimoine de la Société.

La société détient l'intégralité des titres de 4 sociétés (KINOUGARDE SAS, COMPLETUDE SAS, S.F.E.F SAS et KIETUS SAS) ainsi que les marques liées à leur exploitation.

A compter du 1^{er} août 2022, la Société a intégré dans son périmètre d'intégration fiscale ses quatre filiales (KINOUGARDE SAS, COMPLETUDE SAS, AREUS SAS et S.F.E.F SAS).



Aux termes des décisions des associés de la Société en date du 20 octobre 2021 (la « **Délégation AO** »), les associés ont notamment autorisé le Président à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites et conditionnelles d'actions ordinaires existantes et/ou à émettre au profit des membres du personnel à déterminer parmi les salariés et les mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce. Aux termes des décisions du Président en date du 07 février 2022, le Président a décidé conformément à la Délégation AO, d'attribuer gratuitement soixante-dix mille (70.000) actions ordinaires de la Société à certains salariés de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce (les « **AO Gratuites** ») conformément aux termes du règlement du plan d'attribution gratuite d'actions (le « **Règlement AO** »).

Aux termes des décisions des associés de la Société en date du 20 octobre 2021 (la « **Délégation ADP R** »), les associés ont notamment autorisé le Président à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites et conditionnelles d'actions de préférence R (« **ADP R** ») existantes et/ou à émettre au profit des membres du personnel à déterminer parmi les salariés et les mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce. Aux termes des décisions du Président en date du 07 février 2022, le Président a décidé conformément à la Délégation ADP-R, d'attribuer gratuitement soixante-deux mille quatre cents (62.400) ADP R de la Société à certains salariés de la Société ou des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce (les « **ADP R Gratuites** ») conformément aux termes du règlement du plan d'attribution gratuite d'actions (le « **Règlement ADP R** »).

Le chiffre d'affaires de la Société au cours l'exercice clos le 31 juillet 2023 est de 1.342.433 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023 fait apparaître un bénéfice net comptable de 1.806.993 euros.

L'effectif moyen de votre Société était de 7 personnes au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023.

II. Examens des comptes sociaux

Les chiffres de la Société au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023, peuvent se résumer ainsi :

a) Bilan

Le total du bilan de la Société s'établit, pour l'exercice clos le 31 juillet 2023, à 137.665.954 euros.

Les créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 800.502 euros.

Les autres créances s'élèvent à 872.770 euros dont 828.064 euros en créances d'intégration fiscale.

Au 31 juillet 2023, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 100.852.598 euros.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 13.240 euros.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 361.279 euros.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 1.772.101 euros.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit divers s'élèvent à 34.666.667 euros.



b) Compte de résultat

Les éléments pertinents du compte de résultat de la Société sont les suivants :

Le chiffre d'affaires s'élève 1.342.433 euros dont 1.327.947 euros au titre des prestations groupe facturées aux filiales.

Les produits d'exploitation s'élèvent donc à 7.421.222 euros pour l'exercice écoulé, incluant 4.908.196 euros au titre des redevances de marques aux filiales.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3.256.863 euros.

Le résultat d'exploitation s'élève à 4.164.360 euros.

Les charges d'exploitation sont constituées des éléments suivants :

- des autres achats et charges externes pour un montant total de 1.838.975 euros ;
- des traitements et salaires pour un montant de 761.930 euros et des charges sociales pour 497.139 euros ;
- des dotations aux amortissements sur immobilisations pour un montant de 12.753 euros ;
- des dotations pour risques et charges pour un montant de 13.240 euros ;
- des impôts, taxes et versements assimilés pour un montant total de 36.875 euros ;
- des autres charges d'exploitation pour un total de 95.950 euros.

Le résultat financier s'élève à -1.272.889 euros.

Le résultat courant avant impôts est donc bénéficiaire de 2.891.470 euros.

Le résultat exceptionnel s'élève à -429.601 euros.

Un impôt de 654.877 euros est comptabilisé au titre de l'exercice.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive par un bénéfice net comptable de 1.806.993 euros.

III. Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, je vous informe que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, correspondant à des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, s'élève à 0 euro pour l'exercice clos le 31 juillet 2023.



IV. Informations concernant les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons, conformément à l'arrêté du 20 mars 2017, la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ;
- les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

A) Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (article D 441-I -2°)						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	36	9				9
Montant total des factures concernées (préciser H.T. ou T.T.C.)	180 108 HT	23 548 HT	21 110 HT	Néant	Néant	44 658 HT
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser H.T. ou T.T.C°)	8.33 %	1.09 %	0.98 %	Néant	Néant	2.07%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	Néant					
Montant total des factures exclues (préciser H.T. ou T.T.C.)	Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 411-6 ou L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels selon fournisseurs usuellement 30 jours.					



B) Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (article D 441-I -2°)						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					
Montant total des factures concernées (préciser H.T. ou T.T.C.)	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser H.T. ou T.T.C.°)	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	Néant					
Montant total des factures exclues (préciser H.T. ou T.T.C.)	Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 411-6 ou L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels à date de facture.					

V. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos au	Distribution globale
31 juillet 2022	Aucun

VI. Progrès réalisés et difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé s'est déroulé sans événement majeur lié à l'exploitation.

VII. Recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a poursuivi aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VIII. Perspectives d'avenir et évolutions prévisibles

Nous restons optimistes quant aux résultats attendus pour l'exercice en cours.

IX. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Par décision du 07 juillet 2023, le conseil stratégique a approuvé l'acquisition de 100 % des titres de la société MOMJI. L'acquisition est devenue effective au 14 septembre 2023. Cette prise de participation participera à la consolidation de la position du Groupe sur le secteur de la garde d'enfants à domicile.

La société KIETUS a été créée le 11 juillet 2023 avec une détention du capital par EPIKTET à hauteur de 100% des titres. Cette structure permet le lancement de l'activité de maintien à domicile des personnes âgées pour les exercices à venir.

X. Prises et cessions de participation

Les sociétés AREUS et COMPLETUDE dont les titres sont détenus à 100 % par la société EPIKTET ont opéré une fusion avec effet rétroactif au 01 aout 2022.

La société a souscrit à 100% des titres lors de la constitution de la société KIETUS en date du 11 juillet 2023.

La Société a fait l'acquisition en date du 14 septembre 2023 de 100% des titres de la société MOMJI.

Durant la période elle n'a pas cédé de participation.

XI. Activités des filiales et succursales

Les filiales de la société ont également poursuivi leur exploitation dans la continuité des exercices précédents.

- La société KINOUGARDE a réalisé un chiffre d'affaires de 69.122.450 euros pour un bénéfice net de 2.661.971 euros contre un chiffre d'affaires de 58.154.130 euros pour un bénéfice net de 1.184.202 euros lors de l'exercice précédent.
- La société COMPLETUDE a réalisé un chiffre d'affaires de 12.017.600 euros pour un bénéfice net de 1.409.746 euros contre un chiffre d'affaires de 9.472.631 euros pour un bénéfice net de 107.781 euros lors de l'exercice précédent.
La société AREUS et COMPLETUDE ont fusionné au cours de l'exercice avec un effet rétroactif en date du 01 aout 2022.
- La société S.F.E.F. a réalisé un chiffre d'affaires de 945.926 euros pour un bénéfice net de 335.973 euros contre un chiffre d'affaires de 1.009.814 euros pour une perte nette de 289.238 euros lors de l'exercice précédent.
- La société KIETUS a été créée en juillet 2023. Elle n'a pas réalisé de chiffre d'affaires sur cette période. Elle a réalisé une perte nette de 50.164 euros.



XII. Informations sur les prêts consentis par la Société

La Société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans à des microentreprises des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

*

*

*

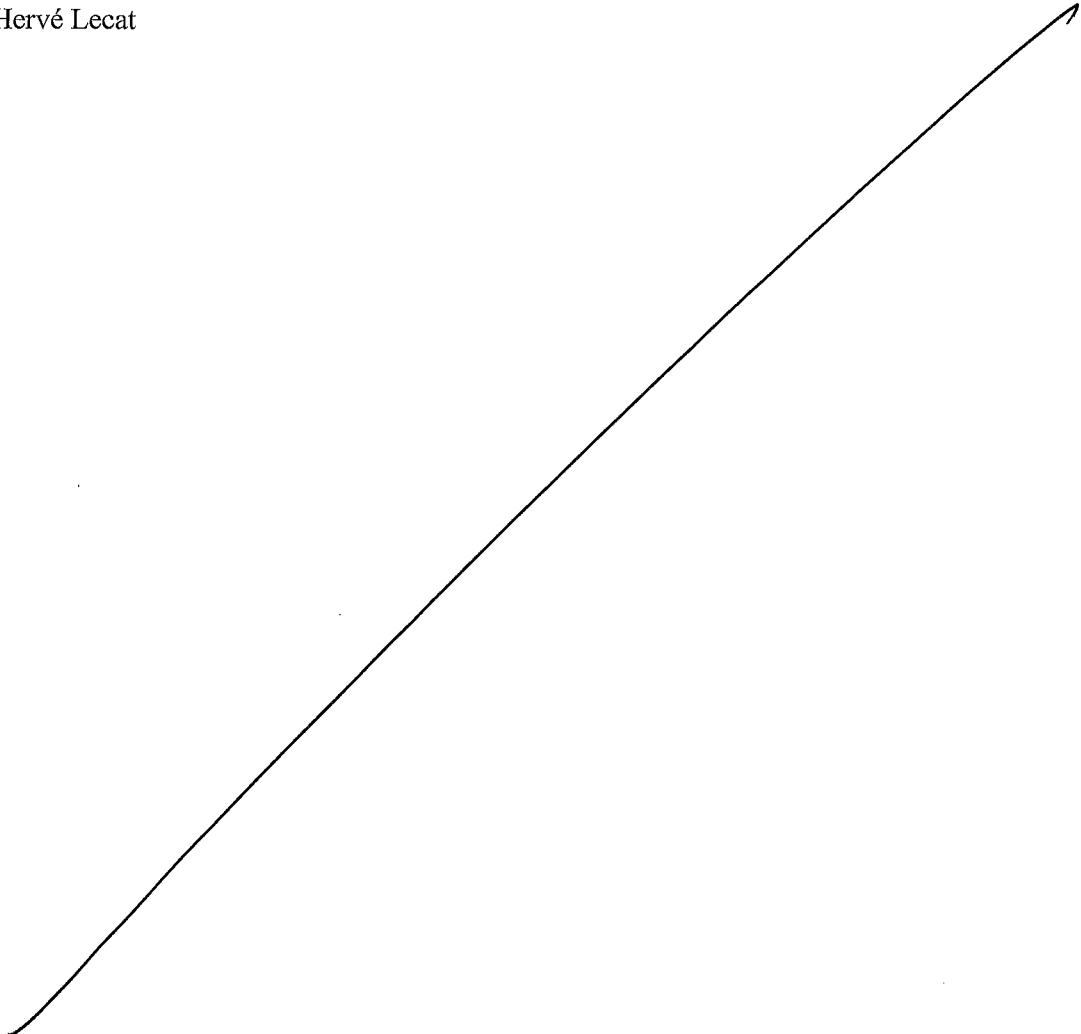
Après vous avoir donné lecture du rapport du commissaire aux comptes, je soumettrai successivement à vos suffrages les décisions dont il vous sera également et préalablement donné lecture.

EPIKTET

Président

Par : SENEK

Par : Hervé Lecat



EPIKTET

Société par actions simplifiée au capital de 97.008.483 euros

Siège social : 38, rue Blomet, 75015 Paris

901 872 366 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 NOVEMBRE 2023

Le 30 novembre, à 14 heures,

les associés de la Société se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») au sur convocation effectuée par le président de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hervé Lecat, en sa qualité de président de la société SENEK, elle-même présidente de la Société (le « **Président** »).

Le Président est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence est signée par les associés présents ou représentés de la Société.

Le Président constate que les associés présents ou représentés détiennent au moins 50,01% des droits de vote de la Société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la convocation adressée aux Associés ;
- une copie de la convocation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception aux co-commissaires aux comptes de la Société ;
- la feuille de présence et les pouvoirs de représentation ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023 ;
- le rapport de gestion du président de la Société ;
- le rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 juillet 2023 ;
- le rapport spécial du président sur les attributions des actions gratuites ;
- le rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur les conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des résolutions proposées ; et
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



- rapport du président de la Société et rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels ; présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023 ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023 ;
- approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;
- conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- mandat de commissariat aux comptes ;
- quitus au président de la Société ; et
- pouvoirs pour les formalités légales.

Le Cabinet d'Expertise et de Commissariat Jean Pierre Daire, commissaire aux comptes titulaire de la Société régulièrement convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, est absent et excusé. Le Cabinet Mazars, commissaire aux comptes titulaire de la Société est présent et représenté par M. Arnaud Le Néen.

Puis, le Président déclare la discussion générale ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Rapport du président de la Société et rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels ; présentation et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023)

L'Assemblée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président de la Société et du rapport des commissaires aux comptes de la Société sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023, approuve lesdits rapports, ainsi que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et desquelles il résulte, pour ledit exercice un bénéfice net comptable de 1.806.993 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023)

L'Assemblée décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de la Société pour l'exercice écoulé, soit un bénéfice net comptable de 1.806.993 euros, comme suit :

- 90.350 euros au compte de Réserve légale ;
- 1.716.643 euros au compte Autres Réserves.

L'Assemblée prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.



Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts)

L'Assemblée prend acte, en application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, que la Société n'a pas encouru de charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39-4 dudit code au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

(Conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Assemblée, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes de la Société sur les conventions dites "réglementées" visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

(Mandat de commissariat aux comptes)

Une erreur manifeste s'est glissée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2023 au titre de la 1ère résolution. Le mandat du cabinet Mazars, commissaire aux comptes de la Société, expirera à l'issue des décisions des associés relatives à l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2028.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

(Quitus au président de la Société)

L'Assemblée approuve les actes de gestion accomplis par le président de la Société, au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2023 et donne, en conséquence, quitus entier et sans réserve au président de la Société de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.



SEPTIEME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités légales)

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes résolutions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Société.



SENEK

Représentée par Monsieur Hervé Lecat

Président de SENEK

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/08/2022 au 31/07/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EPIKTET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023, dont le total est de 137 665 954 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 806 993 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 300 215			6 300 215
Immobilisations incorporelles	6 300 215			6 300 215
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 674			8 674
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 623	3 250		25 873
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	31 297	3 250		34 547
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	125 823 874	234 478		126 058 352
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 090	635		10 725
Immobilisations financières	125 833 964	235 113		126 069 076
ACTIF IMMOBILISE	132 165 475	238 363		132 403 838

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 250	235 113	238 363
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 250	235 113	238 363
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

La société détient plusieurs marques dont la valeur a fait l'objet d'une évaluation à dire d'expert à la création de la filiale sur la base de comparables et des dépenses engagées. Ces marques sont comptabilisées en immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmenté le cas échéant des frais d'acquisitions.

Lorsque la valeur d'utilité est considérée comme durablement inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de l'un ou plusieurs des éléments suivants : quote-part de capitaux propres, comparables, plus-value potentielle sur éléments du patrimoine, perspectives de rentabilité de chacune des sociétés concernées en cohérence avec les plans de développement du groupe.

Les frais d'acquisition des immobilisations financières ne font pas l'objet d'un étalement par le biais d'un amortissement constaté en minoration de l'actif. Néanmoins, ces frais pouvant faire l'objet d'un amortissement sur le plan fiscal sur une durée de 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres, des amortissements dérogatoires ont été inscrits en "Charges exceptionnelles" et au passif du bilan en "Provisions réglementées".

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SFEF 75015 PARIS	50 000	491 130	100,00	335 973
SAS KIETUS 75015 PARIS 15	10 000	-50 164	100,00	-50 164
SAS KINOUGARDE 75015 PARIS	50 000	3 672 710	100,00	2 661 971
SAS COMPLETEUDE 75015 PARIS	164 000	2 457 854	100,00	1 409 746
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	123 688 146	123 688 146	950		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 492	3 528		5 019
Immobilisations incorporelles	1 492	3 528		5 019
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	967	1 239		2 206
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 416	7 986		12 403
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	5 383	9 226		14 609
ACTIF IMMOBILISE	6 875	12 753		19 628

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 750 825 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 725		10 725
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	800 502	800 502	
Autres	872 770	872 770	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	66 828	66 828	
Total	1 750 825	1 740 100	10 725
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	35 949
Total	35 949

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 93 865 633,00 euros décomposé en 93 865 633 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	92 952 379	1,00
Titres émis pendant l'exercice	913 254	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	93 865 633	1,00

Un plan d'actions gratuites est en place à l'intention des salariés de la société. Ce plan autorise l'attribution d'actions gratuites ordinaires pouvant aller jusqu'à 1300 000 actions, ainsi que l'attribution d'actions de préférence (jusqu'à 520 000 actions). Les conditions applicables sont précisées dans les procès-verbaux s'y référant.

En date du 17 décembre 2022, 600.000 AO gratuites ont été définitivement attribuées.

En date du 22 décembre 2022, 313.254 ADP R gratuites ont été définitivement attribuées.

Par décision du 07 février 2023, 70.000 AO gratuites et 62.400 ADP R gratuites ont été attribuées et seront définitivement acquises le 07 février 2024.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	685 659
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	685 659
Affectations aux réserves	685 659
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	685 659

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/08/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/07/2023
Capital	92 952 379		913 254		93 865 633
Primes d'émission	3 704 368			132 400	3 571 968
Réserve légale		34 283	34 283		34 283
Réserves générales		651 376	651 376		651 376
Réserves réglementées	943 254		132 400	913 254	162 400
Résultat de l'exercice	685 659	-685 659	1 806 993	685 659	1 806 993
Provisions réglementées	330 800		429 146		759 945
Total Capitaux Propres	98 616 460		3 967 452	1 731 313	100 852 598

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	330 800	429 146		759 945
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	330 800	429 146		759 945
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		429 146		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	115 869	13 240	115 869		13 240
Total	115 869	13 240	115 869		13 240
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 240	115 869		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 800 116 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	34 666 667	3 333 333	13 333 334	18 000 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 279	361 279		
Dettes fiscales et sociales	1 772 101	1 772 101		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	68	68		
Produits constatés d'avance				
Total	36 800 116	5 466 782	13 333 334	18 000 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 333 333			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	38 000 000	143 189 437	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	38 000 000	143 189 437	

Les dettes bancaires de l'entreprise sont garanties par les sûretés suivantes :

- Nantissement des comptes bancaires de la société et de ses filiales;

Notes sur le bilan

- Nantissement des comptes titres financiers de la société et de ses filiales.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	91 560
CONGES A PAYER	135 945
PROV PRIMES	6 281
CHARGES SOC/CONGES A PAYER	56 629
AUTRES CHARGES SOC A PAYER	2 616
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	391
ETAT - CAP - CET	4 615
Total	298 038

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	66 828		
Total	66 828		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/07/2023
PRESTATION ENCADREMENT	1 327 947
PRESTATION HORS GROUPE	14 486
TOTAL	1 342 433

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 100 442 euros

Honoraire des autres services : 3 239 euros

Résultat financier

	31/07/2023	31/07/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	248 934	606
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	248 934	606
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 521 824	792 223
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 521 824	792 223
Résultat financier	-1 272 889	-791 617

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	455	
Amortissements dérogatoires	429 146	
TOTAL	429 601	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 891 470	654 877	2 236 593
+ Résultat exceptionnel	-429 601		-429 601
- Participations des salariés			
Résultat comptable	2 461 870	654 877	1 806 993
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2022, la société SAS EPIKTET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS EPIKTET. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 1 679 503 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	7	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 59 901 euros

Les engagements de retraite de l'entreprise correspondent à l'évaluation actuarielle des indemnités de fin de carrière.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/08/2022 au 31/07/2023

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205000 - MARQUE KINOUGARDE	5 375 000,00		5 375 000,00	5 375 000,00
205010 - MARQUES COMPLETEUDE ET GROUPE CPL	916 000,00		916 000,00	916 000,00
	6 291 000,00		6 291 000,00	6 291 000,00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
208000 - LOGICIELS	9 214,62		9 214,62	9 214,62
280800 - AMORTIS. AUTRES IMMOBIL. INCORPOR.		5 019,41	-5 019,41	-1 491,54
	9 214,62	5 019,41	4 195,21	7 723,08
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - IINST./AGENC. DIVERS	8 674,00		8 674,00	8 674,00
218310 - MATERIEL INFORMATIQUE	25 873,00		25 873,00	22 623,00
281810 - AMORT. INST/AGENC.T		2 205,93	-2 205,93	-966,79
281831 - AMORT. MAT. INFORMATIQUE		12 402,70	-12 402,70	-4 416,33
	34 547,00	14 608,63	19 938,37	25 913,88
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
261100 - TITRES KINOUGARDE	93 000 000,00		93 000 000,00	93 000 000,00
261101 - FRAIS ACQUISITION KINOUGARDE	1 591 919,16		1 591 919,16	1 591 919,16
261110 - TITRES COMPLETEUDE	28 678 146,00		28 678 146,00	26 678 146,00
261111 - FRAIS ACQUISITION COMPLETEUDE	519 573,59		519 573,59	483 338,77
261120 - TITRES SFEF	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00
261121 - FRAIS ACQUISITION SFEF	34 234,82		34 234,82	34 234,82
261130 - TITRES AREUS				2 000 000,00
261131 - FRAIS ACQUISITION AREUS				36 234,82
261140 - TITRES KIETUS	10 000,00		10 000,00	
261151 - FRAIS ACQUISITION MOMJI	224 478,02		224 478,02	
	126 058 351,59		126 058 351,59	125 823 873,57
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
275000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	10 724,72		10 724,72	10 090,00
	10 724,72		10 724,72	10 090,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	132 403 837,93	19 628,04	132 384 209,89	132 158 600,53
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - FOURNISSEURS - ACOMPTES S/COMMANDES				5 400,00
				5 400,00
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	800 501,95		800 501,95	6 186 833,15
	800 501,95		800 501,95	6 186 833,15
Autres créances				
401000 - FOURNISSEURS	2 684,02		2 684,02	3 715,92
445620 - TVA DEDUCT. SUR IMMO	2 400,00		2 400,00	2 589,32
445660 - TVA DEDUCTIBLE S/B&S	24 008,21		24 008,21	97 493,66
445661 - TVA DEDUCTIBLE S/B&S TX REDUIT				410,22
445670 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER				505 463,00
445860 - TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	14 664,00		14 664,00	613,79
451110 - EPIKTET - INTE FISCALE	828 064,00		828 064,00	
451400 - SFEF	950,00		950,00	
467150 - SPENDESK				1 042,36
467500 - REMBOURSEMENT FRAIS				1 966,85
	872 770,23		872 770,23	613 295,12
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512000 - SOCIETE GENERALE	16 110,68		16 110,68	
512300 - CIC VALENCIENNES	3 470 552,10		3 470 552,10	6 300 811,98
512400 - SPENDESK	19 001,86		19 001,86	
518800 - BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	35 949,00		35 949,00	
530000 - CAISSE	30,30		30,30	30,30
	3 541 643,94		3 541 643,94	6 300 842,28
Charges constatées d'avance (3)				
486000 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	66 828,00		66 828,00	99 048,07
	66 828,00		66 828,00	99 048,07
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 281 744,12		5 281 744,12	13 205 418,62
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	137 685 582,05	19 628,04	137 665 954,01	145 364 019,15
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan détaillé

PASSIF

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELÉ, VERSÉ	93 865 633,00	92 952 379,00
	93 865 633,00	92 952 379,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
104100 - PRIMES D'ÉMISSION	3 571 968,00	3 704 368,00
	3 571 968,00	3 704 368,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106100 - RÉSERVE LÉGALE	34 283,00	
	34 283,00	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
106200 - RÉSERVES INDISPONIBLES	162 400,00	943 254,00
	162 400,00	943 254,00
Autres réserves		
106800 - AUTRES RÉSERVES	651 376,31	
	651 376,31	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 806 992,79	685 659,31
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
145000 - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	759 945,17	330 799,67
	759 945,17	330 799,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 852 598,27	98 616 459,98
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
158000 - AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	13 240,00	115 869,10
	13 240,00	115 869,10
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 240,00	115 869,10
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164110 - EMPRUNT CIC 20.000 K€	16 666 667,00	20 000 000,00
164120 - EMPRUNT CIC 10.000 K€	10 000 000,00	10 000 000,00
164130 - EMPRUNT CIC 8.000 K€	8 000 000,00	8 000 000,00
168840 - INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT		5 958,00
	34 666 667,00	38 005 958,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
451200 - KINOUGARDE		3 962 368,53
451300 - COMPLETEUDE		3 000 607,01
		6 962 975,54

Bilan détaillé

	31/07/2023	31/07/2022
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	269 719,44	153 691,15
408100 - FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	91 560,00	5 062,76
	361 279,44	158 753,91
Dettes fiscales et sociales		
421000 - REMUNERATIONS DUES	45 903,91	
428200 - CONGES A PAYER	135 944,80	111 392,11
428300 - PROV PRIMES	6 281,00	4 158,56
431000 - URSSAF - POLE EMPLOI	24 874,99	22 816,00
437210 - AG2R	2 740,97	3 887,20
437250 - MUTUELLE VERSPIREN	120,54	
437300 - CAISSE RETRAITE	12 572,03	28 000,66
438200 - CHARGES SOC/CONGES A PAYER	56 629,18	56 792,88
438600 - AUTRES CHARGES SOC A PAYER	2 616,41	2 120,23
442100 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	5 409,90	5 292,00
444000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 235 731,00	247 210,00
445510 - TVA À DÉCAISSER	115 848,00	
445710 - TVA COLLECTEE	122 421,92	1 019 269,83
445712 - TVA INTRA COMMUNAUTAIRE		19,80
448632 - TAXE D'APPRENTISSAGE CAP	391,40	414,35
448635 - ETAT - CAP - CET	4 615,00	2 629,00
	1 772 101,05	1 504 002,62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
467500 - REMBOURSEMENT FRAIS	68,25	
	68,25	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	36 800 115,74	46 631 690,07
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	137 665 954,01	145 364 019,15
(1) Dont à plus d'un an (a)	31 333 334,00	34 666 667,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 466 781,74	11 965 023,07
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

EPIKTET

Société par actions simplifiée au capital de 97.008.483 euros
Siège social : 38, rue Blomet, 75015 Paris
901 872 366 R.C.S. Paris

(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 NOVEMBRE 2023**

Affectation du résultat

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023)

L'Assemblée décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat de la Société pour l'exercice écoulé, soit un bénéfice net comptable de 1.806.993 euros, comme suit :

- 90.350 euros au compte « Réserve Légale » ;
- 1.716.643 euros au compte « Autres Réserves ».

L'Assemblée prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité simple des droits de vote des associés présents ou représentés.

Pour extrait certifié conforme



SENEK

Représentée par Monsieur Hervé Lecat
Président de SENEK

EPIKTET

Société par actions simplifiée au capital de 97.008.483 euros

Siège social : 38, rue Blomet, 75015 Paris

901 872 366 R.C.S. Paris

(la « Société »)

COMPTES ANNUELS

AU 31 JUILLET 2023

Pour copie certifiée conforme



EPIKTET

Président

Par : SENEK

Par : Hervé Lecat

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2023	Net 31/07/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 291 000		6 291 000	6 291 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	9 215	5 019	4 195	7 723
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	34 547	14 609	19 938	25 914
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	126 058 352		126 058 352	125 823 874
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 725		10 725	10 090
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	132 403 838	19 628	132 384 210	132 158 601
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 400
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	800 502		800 502	6 186 833
Autres créances	872 770		872 770	613 295
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 541 644		3 541 644	6 300 842
Charges constatées d'avance (3)	66 828		66 828	99 048
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 281 744		5 281 744	13 205 419
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	137 685 582	19 628	137 665 954	145 364 019
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2023	31/07/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	93 865 633	92 952 379
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 571 968	3 704 368
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	34 283	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	162 400	943 254
Autres réserves	651 376	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 806 993	685 659
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	759 945	330 800
TOTAL CAPITAUX PROPRES	100 852 598	98 616 460
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	13 240	115 869
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 240	115 869
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 666 667	38 005 958
Emprunts et dettes financières diverses (3)		6 962 976
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 279	158 754
Dettes fiscales et sociales	1 772 101	1 504 003
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	68	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	36 800 116	46 631 690
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	137 665 954	145 364 019
(1) Dont à plus d'un an (a)	31 333 334	34 666 667
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 466 782	11 965 023
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		